

Hannut, le 26 mars 2025

Communication 9

Chers parents,

A l'aube des bulletins de la P3 (1^{re}) ou de la P7 (2^e) le 4 avril prochain et de la réunion de parents du 11 avril (*sur convocation uniquement*), il est essentiel que les professeurs fassent le point sur l'évolution des élèves, principalement ceux en difficulté.

Dans cette perspective, j'avais annoncé un jour ou un demi-jour de **Conseils de classe** à mi-parcours entre les sessions de Noël et de juin. Un demi-jour suffira. Malencontreusement ou pas, il tombe ce 31/03/2025, jour de grève annoncé. J'ai décidé de le maintenir pour ne concentrer les perturbations que sur un seul jour.

Les cours sont donc assurés en matinée jusque 12h05 par les professeurs non-grévistes.

L'après-midi est réservé aux Conseils de classe, les cours sont suspendus. Les Coups de Pouce du lundi et l'étude surveillée du jour ne seront exceptionnellement pas organisés pour la même raison.

Une permanence par les éducateurs est assurée en après-midi.

Soyez vigilants car les moyens de transport seront aussi perturbés.

Il vous est demandé de compléter **le formulaire** ad hoc à la page suivante, formulaire que votre enfant remettra à son éducateur le 31/03/25.

Cette semaine, votre enfant va recevoir en classe par son éducateur ce formulaire en version papier pour que vous puissiez le compléter et le signer. **Sans celui-ci, aucune sortie ne sera autorisée avant 15h40 le 31/03.**

Les enfants non présents à l'école ce jour-là ne seront pas pénalisés dans le registre d'absence.

Dans l'espoir de limiter, de cette manière, les difficultés d'organisation, je vous prie de croire en mes sentiments les plus respectueux.

PINTE Jean-Michel
Directeur

Formulaire d'autorisation de départ anticipé exceptionnel

Ce 31/03/2025, je soussigné(e), _____, parent / responsable
de _____, classe _____

- ☐ autorise mon enfant à quitter l'établissement à 12h05 (pour cause de tenue de Conseils de classe en après-midi) et décharge l'école de toute responsabilité.
- ☐ n'autorise pas mon enfant à quitter l'établissement à 12h05 et attend qu'il soit présent toute l'après-midi à l'école avec départ habituel à 15h40.

Signature du parent / responsable :